



Communiqué CGT Finances Publiques du 1er juin 2016

Pour la CGT Finances Publiques les premières annonces du gouvernement Macron confirment les orientations libérales entrevues lors de la campagne des présidentielles et les choix dogmatiques du nouveau président élu, comme la suppression de 120 000 fonctionnaires, le gel du point d'indice en 2018 et le rétablissement de la journée de carence...

Alors que les fonctionnaires de Bercy sont dans l'attente d'un véritable dialogue social, la CGT Finances Publiques porteuse des revendications légitimes des agents d'une administration à bout de souffle attend lors des prochaines rencontres autre chose que des positions idéologiques !

Ainsi le Président Macron reprend à son compte les ficelles démagogiques avec la restauration de la journée de carence, paraphrasant l'argumentaire de la sacro-sainte équité entre salariés du public et du privé: «Je le restaure, et je l'ai dit et je porte cette mesure parce qu'il y a une protection légitime en matière d'emploi quand on est fonctionnaire : on a un devoir de neutralité, une indépendance et donc des protections légitimes. Mais ces protections légitimes, elles ne justifient pas d'avoir des droits exorbitants.»

Droit exorbitant ? La contrepartie de cette abrogation en 2014 avait été l'instauration d'un contrôle renforcé « des arrêts maladie de courte durée et des arrêts répétitifs », dans le but d'arriver à « un niveau de contrôle équivalent à celui du privé ».

Une mesure d'équité ? Ce n'est pas ce que disait le Ministre de l'économie et des finances

Emmanuel Macron en mai 2015, estimant que « si l'on examine de près la situation des salariés du privé, on s'aperçoit que les deux tiers d'entre eux sont couverts par des conventions collectives qui prennent en charge les jours de carence. Donc, « en vrai », comme disent les enfants, la situation n'est pas aussi injuste [...] ». Et le ministre de conclure que ce n'était pas « une bonne mesure » !

Pour la CGT Finances Publiques, l'annonce de ce rétablissement confirme qu'il n'y a jamais eu de changement de cap dans la vision des arrêts maladies des agents publics, les différents gouvernants s'entêtant dans le dogme qui consiste à ne voir les services publics que sous une logique comptable.

C'est pourquoi elle appelle les agents des Finances publiques à maintenir la mobilisation engagée depuis plusieurs mois autour des emplois, des missions et des conditions de travail !

La CGT-Finances Publiques condamne l'annonce de la restauration du jour de carence, mesure injuste, inutile et inefficace.

fichiers:



[Télécharger journee_de_carence_01_06_2017.pdf](#) (970.58 Ko)

Public: [Temps de Travail-Congés](#)

[Congés maladie](#)

[Fonction publique](#)

[Santé au travail](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
